

large possible sur les missions de chacun.

M. Willy Borsus (MR). – Comme le constatent les organisations syndicales, « en différents lieux, des enseignants nous confirment que l'inspection s'est effectuée de manière correcte ». On ne pouvait pas s'attendre à ce que l'inspection pose systématiquement problème. . .

Par contre, j'attire votre attention sur le fait que « dans d'autres écoles, tous réseaux confondus, le passage de l'inspection a suscité réactions et polémiques ». Sans vouloir accorder une importance excessive aux difficultés de mise en œuvre, il est indispensable de les résoudre en tenant compte des problèmes rencontrés.

J'ignore si cette situation est la conséquence des changements de responsabilités ministérielles, mais le décret prévoyait l'établissement, par le gouvernement, d'un modèle de rapport. Or, le nouveau mécanisme a été appliqué alors que ledit modèle de rapport d'inspection n'était pas encore établi. Il s'agit d'une négligence. Comment accorder une quelconque valeur juridique à un rapport officiel dont le modèle n'a pas encore été rédigé ?

Je ne peux qu'évaluer les aspects positifs et négatifs de la situation, mais j'engage le gouvernement à assumer les tâches que nous lui avons confiées – audacieusement, peut-être – dans la mise en œuvre de ce décret. Je reste prudent quant à ces missions, car elles ne sont pas toujours remplies dans les conditions et les délais prévus. Ce problème est bien réel et il convient de le résoudre rapidement.

10.2 Question de Mme Caroline Persoons à Mme Fadila Laanan, ministre de la Culture et de l'Audiovisuel, relative à « l'avenir du Rideau de Bruxelles au Palais des Beaux-Arts »

Mme Caroline Persoons (MR). – Le Rideau de Bruxelles est un théâtre renommé pour la qualité de son travail scénique et son souci de découvrir de nouvelles pièces, notamment. Il existe depuis près de 65 ans.

Ce théâtre connaît des difficultés pour conserver son assise – et un nombre suffisant de salles – au Palais des Beaux-Arts. L'une des salles a d'ailleurs été supprimée lors des travaux de rénovation de ce dernier.

La semaine passée, le nouveau directeur a organisé une rencontre, à la suite de l'annulation d'un spectacle faute de place. Cette situation mérite toute notre attention. La présence du théâtre du Rideau de Bruxelles est un véritable apport ar-

tistique pour le Palais des Beaux-Arts. Elle garantit une présence de la Communauté française dans cette institution culturelle fédérale. Ma question d'actualité et la demande du directeur du théâtre du Rideau de Bruxelles vont dans le même sens : il s'agit de savoir si des contacts ont été pris avec les instances du Palais des Beaux-Arts et si certaines « pressions » ont pu être exercées pour garantir l'avenir du Rideau de Bruxelles. Je garde en effet en mémoire la mésaventure qu'a vécue l'ADAC, qui a dû finalement quitter les lieux.

Mme Fadila Laanan, ministre de la Culture et de l'Audiovisuel – Le Rideau de Bruxelles, en difficulté depuis plus d'un an, se trouve dans une situation compliquée dans la mesure où il se produit dans des salles du Palais des Beaux-Arts.

Si ce lieu est sans nul doute idéal, cela signifie aussi que le théâtre du Rideau de Bruxelles est accueilli par une institution qui dépend de l'État fédéral et sur laquelle la Communauté française a peu de prise. Nous subventionnons d'ailleurs le Rideau de Bruxelles de manière distincte des autres opérateurs théâtraux.

Je me suis déjà émue de la situation auprès de la direction du Palais des Beaux-Arts en septembre 2006, dès l'apparition des premiers problèmes engendrés par le calendrier des travaux et ses conséquences pour le théâtre. Aujourd'hui, j'apprends comme vous que le planning n'est pas respecté et que nombre de difficultés en découlent. J'ai rencontré la direction du Palais des Beaux-Arts pour les sensibiliser et insister sur le problème, les enjoignant de tenir compte de la programmation artistique du théâtre. Suite à l'annulation du spectacle « Elsenieur », j'ai déploré la perte de l'investissement artistique et humain et le désarroi du public.

J'ai obtenu l'appui du conseil d'administration du Palais des Beaux-Arts qui essaie de trouver des solutions. Il est indispensable qu'il donne au théâtre du Rideau de Bruxelles un calendrier précis afin de lui permettre d'organiser au mieux sa saison.

Je suis donc très attentive au problème, mais dans la limite des mes prérogatives. Il est important que la Communauté française manifeste son intérêt, et c'est ce que j'ai fait, à la fois auprès de la direction du Palais des Beaux-Arts et de son président, M. Davignon.

Mme Caroline Persoons (MR). – Je souhaitais souligner l'importance de la présence de la Communauté française au Palais des Beaux-Arts grâce au Rideau de Bruxelles et la nécessité d'agir pour la maintenir.